Dès de sa première année, le PCPP-MP a vu s'engager 38 partenaires, et a compté, au bout de deux ans, plus de 350 titres. Arrivé à un point de maturation et de solidité avéré, il aborde une nouvelle étape de redéploiement, sous l'égide de la nouvelle agence régionale pour le livre, Occitanie Livre & Lecture.

PCP Midi-Pyrénées : *dix ans de coopération pour les périodiques en région*

Les supports documentaires imprimés à parution régulière, sérielle et continue sont le reflet d'un instant de l'histoire dans un domaine précis. Ce type de document pose des problématiques d'organisation de leur gestion car ils demandent une attention particulière et spécialisée, un suivi constant pour leur garantir un espace de vie, de conservation et de valorisation adapté.

Sans préjuger de leur avenir dans un environnement qui tend vers la digitalisation des contenus, il est devenu impératif de développer des dispositifs de collaboration pour assurer une gestion raisonnée des quantités pléthoriques de ces supports complexes. En effet, les périodiques sont par nature encombrants et fragiles. Les plans de conservation partagée permettent de répondre largement aux problématiques de gestion de ces supports et confortent la consolidation des pratiques professionnelles de coopération.

UNE DÉMARCHE CONSULTATIVE À TOUTES LES ÉTAPES

La mission de coopération entre bibliothèques au sein du Centre régional des lettres Midi-Pyrénées assure depuis son origine la tâche de garantir la coordination effective du Plan régional de conservation partagée des périodiques de Midi-Pyrénées (PCPP-MP). Motivé par la volonté de rapprocher des structures confrontées aux mêmes préoccupations de gestion des périodiques, le PCPP-MP a été lancé en janvier 2008, à la suite d'un travail d'identification des collections, d'interrogation et de réflexion entamé dès 2005.

L'objectif du comité de pilotage était simple : favoriser la communication entre les professionnels des établissements documentaires sur le territoire en vue d'établir un programme de coopération pour sauvegarder et parfois éliminer rationnellement les collections des périodiques.

Afin de dessiner les modalités d'investissement des partenaires et définir la méthodologie des actions à mettre en œuvre, divers établissements ont été sollicités pour identifier les collections de périodiques existantes. Ainsi, médiathèques publiques, bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur, bibliothèques spécialisées, services d'archives départementales et municipales, bibliothèques de CE et d'autres établissements documentaires ont exprimé leurs souhaits et ont déclaré leur volonté d'implication avec un engagement conventionnel. La mise en place des orientations du comité de pilotage a été essentielle pour développer les différentes phases d'élargissement du PCPP-MP.

Lors de sa première année de mise en œuvre, 38 partenaires s'engagent dans le PCPP-MP, parmi lesquels 26 établissements assurent la conservation des titres choisis comme axes de la politique de conservation de la région, et 12 établissements associés alimentent les collections à l'appui d'un désherbage raisonné. Une deuxième étape du plan se concrétise en 2009 par l'intégration de 270 nouveaux titres, dont 215 titres spécialisés, 53 titres d'intérêt régional ou local et 2 titres grand public. Le PCPP-MP compte alors un total de 364 titres en seulement deux ans d'existence. En réunissant 47 signataires de la convention de partenariat, la solidité du plan est assurée.

Cependant, en 2011, le comité de pilotage revisite et actualise la liste des titres pour en supprimer certains sur lesquels des établissements s'étaient positionnés alors que leurs collections n'étaient pas significatives.

ÉLARGISSEMENT PROGRESSIF

Les réajustements constants apportés au plan ont encouragé sa progression. La mission de coopération entre bibliothèques s'est alors positionnée comme coordinateur pour apporter un espace de convergence en conférant aux référents de chaque établissement toute autonomie dans l'organisation logistique des transferts.

Au travers d'un travail de mise en réseau qui requiert du temps et exige des moyens, ont été favorisées des avancées dans le signalement, dans l'inventaire et, en parallèle, la mise en lumière des collections jusque-là inconnues.

Dès 2009, avec 364 titres et 47 partenaires, la solidité du plan était assurée, et les réajustements constants ont, depuis, encouragé sa progression.

Fort d'un développement équilibré, le PCPP-MP a aujourd'hui dix ans d'existence, grâce à la vitalité de 66 établissements partenaires, dont 44 assurent la conservation de 538 titres (hors filiations).

La concertation régulière et la mise en place des orientations du comité de pilotage a été essentielle pour développer les différentes phases d'élargissement du plan. Chaque année, le CRL-MP réunit les partenaires pour établir des bilans et concerter les référents au sein des établissements dans le but de décider collectivement des évolutions et identifier les projets moteurs pour l'avenir.

Le travail de coordination de ce plan se développe également avec le soutien du Centre régional Sudoc-PS, qui œuvre techniquement avec les outils mis à disposition

par l'Abes. Le CR Sudoc vient notamment en appui intellectuel dans la vérification des collections et le repérage des nombreuses filiations présentes dans les titres du plan. À ce jour, 753 titres et leurs filiations sont signalés dans le Sudoc pour le PCPP-MP. Aussi, on peut à ce stade souligner la complétude de 171 titres grâce au travail d'actualisation des états de collection réalisés suite à l'investissement des partenaires.

DES ACTIONS CONSACRÉES À LA VALORISATION

La mutualisation et les échanges entre les professionnels de différents horizons ont permis un renforcement des compétences, ouvrant la voie à un travail de réflexion commun et approfondi sur la valorisation du plan. En ce sens, le CRL-MP et son comité de pilotage se sont saisis de la Mission Centenaire de la Première Guerre mondiale pour favoriser la labellisation des actions de valorisation des titres de presse. L'opération collective « 14-18 : mobilisons nos journaux ! » a ainsi vu le jour grâce à l'implication de 15 bibliothèques, services d'archives, musées de Midi-Pyrénées. Dans ce cadre, plusieurs événements faisant un focus sur les titres de presse ancienne pendant la Grande Guerre ont été organisés entre 2014 et 2017.

La réalisation et la gestion courante d'un plan de conservation partagée offrent des avantages certains aux partenaires, mais les met également face à des difficultés. En effet, le travail en réseau permet de rationaliser l'organisation des collections tout en développant des compétences métier qui favorisent la valorisation des périodiques jusqu'à aujourd'hui mal connus dans les établissements documentaires. Néanmoins, la mise en place du plan peut s'avérer plus complexe pour des partenaires confrontés à des logiques de restriction budgétaire les obligeant à arrêter certains abonnements.

Illustration de Thierry Dedieu pour le programme de l'action *« 14-18 : Mobilisons les journaux ».*

C'est pourquoi un des enjeux actuels du PCPP-MP est d'accompagner cette évolution afin de maintenir un équilibre et une cohérence intellectuelle entre les titres qui sont voués à être conservés à l'échelle régionale et nationale.

PERSPECTIVES DE REDÉPLOIEMENT

La logique de coopération et de travail collaboratif favorise la connaissance des cultures professionnelles entre documentalistes, archivistes, bibliothécaires, ainsi que la connaissance des collections et des fonctionnements hors dispositif. Le travail en réseau a permis un gain de place, mais surtout le développement des compétences métier et la valorisation d'un domaine qui jusqu'à aujourd'hui ne bénéficiait pas d'une bonne presse dans les établissements documentaires, tant il est chronophage de traiter ce type de document. Les choix stratégiques réalisés ces dix dernières années montrent qu'une évolution favorable dépend de la qualité des échanges entre les partenaires. Explorer des nouvelles méthodes pour faciliter les échanges dépendra de la capacité à générer des indicateurs justes pour témoigner de l'efficacité d'un plan de conservation de ce patrimoine.

À partir du 1er janvier 2018, la nouvelle et unique agence régionale pour le livre, qui porte le nom d'« Occitanie Livre & Lecture », reprend la coordination du PCPP-MP.

Pour les années à venir, un des objectifs que poursuivra l'agence est d'inciter des nouveaux partenaires à participer à cette logique de coopération. À cette fin, un travail de consultation et d'identification de collections auprès des établissements s'étend à ce nouveau territoire d'Occitanie.

Sachant que le nombre de transferts logistiques de documents du plan diminue en faveur de transferts de titres hors plan et hors partenaires région, la coordination évalue aujourd'hui l'ouverture d'une nouvelle phase de son redéploiement. Une des perspectives est d'expliciter et d'inscrire au plan de nouveaux titres en lien avec des corpus thématiques absents jusqu'ici.

Les enjeux et les interrogations liés aux plans de conservation partagée de périodiques feront l'objet d'études lors de la journée professionnelle qui sera organisée conjointement par le Centre régional Sudoc-PS 46 et Occitanie Livre & Lecture à Toulouse, le 21 juin prochain.

Montserrat Sanchez
Coopération entre bibliothèques, CRL Midi-Pyrénées
m.sanchez@crl-midipyrenees.fr

Expliciter et inscrire au plan de nouveaux titres relevant de corpus thématiques absents jusqu'ici.

EN CHIFFRES

LE PCPP MIDI-PYRÉNÉES EN CHIFFRES
- **66 bibliothèques partenaires**
- **538 titres inscrits au plan hors filiations**
- **171 collections complètes**
- **3221 exemplaires transférés (2016)**

Mise à jour des états de collection : 47 titres inscrits ; 75 titres hors plan